



LA RÉFORME DU 3^{ÈME} CYCLE

DES ÉTUDES DE MÉDECINE



Les maquettes : références modernisées de chaque spécialité

Deux arrêtés

Arrêté du 12 avril 2017

portant organisation du
troisième cycle des études
de médecine

JORF 14 avril 2017

Arrêté du 21 avril 2017

relatif aux connaissances,
compétences et aux
maquettes de formation
des DES et fixant la liste de
ces diplômes, options et
formations spécialisées
transversales

JORF 28 avril 2017

Une approche par **phases** et par **compétences**
pour être un médecin

Clinicien
Communicateur
Coopérateur
Acteur de santé publique
Scientifique

Article 2 de l'arrêté du 12 avril 2017

Le cahier des charges d'élaboration des maquettes de spécialité

- **Une trame de maquette envoyée à chaque spécialité déclinée par phases, connaissances et compétences à acquérir, stages à accomplir, évaluation**
- **Les spécificités mises en avant dans les maquettes de spécialité : compétences – connaissances – stages - évaluation**
- **Des connaissances et compétences transversales ainsi que des modalités d'évaluation partagées renvoyées aux textes des arrêtés d'avril 2017**

DES de Dermatologie et Vénérologie (DV)

Durée: 4 ans

2004

Libre	DV
DV	Libre
Libre	DV
DV	Libre

- 4 semestres DV (3U)
- 4 semestres libres (3 en dehors de DV)

Arrêté du 22 septembre 2004

2017

DV Mixte/couplé	
-----------------	--

DV	Libre
	DV Mixte

DV	Libre
----	-------

DV	HS
----	----

- Médecine interne et immunologie clinique
- Anatomie et cytologie pathologiques
- Oncologie
- Maladies infectieuses et tropicales
- Rhumatologie
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie maxillo-faciale
- ORL-chirurgie cervico-faciale
- Chirurgie orale

- Médecine interne et immunologie clinique
- Maladies infectieuses et tropicales
- Rhumatologie

- 5 à 6 semestres DV
- 1 semestre HS
- 1 à 2 semestres libres

3 U
2 non U

Arrêté du 28 avril 2017

Un exemple : la maquette de dermatologie et vénéréologie

A) Enseignements généraux

- Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de la recherche clinique et épidémiologique en dermatologie et vénéréologie ;
- Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en dermatologie et vénéréologie.

Arrêté du 22 septembre 2004

Phase socle

Connaissances / compétences transversales :

Listées à l'article 2 du présent arrêté.

Phase d'approfondissement

Connaissances / compétences transversales à acquérir :

Listées dans l'article 3 du présent arrêté et sont également axées sur

Phase de consolidation

Connaissances / compétences à acquérir

Outre les connaissances / compétences génériques définies aux articles 2 à 4 du présent arrêté....

Arrêté du 28 avril 2017

Un exemple : la maquette de dermatologie et vénéréologie (2004)

B) Enseignements spécifiques

- Anatomie, embryologie, développement, biologie et physiologie de la peau, des muqueuses et des phanères ;
- Principes de génétique, d'immunologie, d'infectiologie et d'oncologie appliqués à la peau, aux muqueuses et aux phanères ;
- Pharmacologie (métabolisme, posologie, action et toxicité) des médicaments usuels en dermatologie et vénéréologie ;
- Explorations endoscopiques, histologiques et fonctionnelles de la peau, des muqueuses et des phanères ;
- Epidémiologie, physiopathologie, anatomopathologie, diagnostic, pronostic et traitement des maladies de la peau, des muqueuses et des phanères : dermatoses infectieuses, parasitaires et mycosiques, dermatoses inflammatoires, allergiques et dysimmunitaires, dermatoses tropicales, tumeurs cutanées et lymphomes, manifestations dermatologiques des maladies systémiques, pathologie des glandes sébacées, sudorales et des annexes, pathologie des muqueuses, pathologie vasculaire et phlébologie, pathologie de la lumière et de la pigmentation ;
- Épidémiologie, prise en charge et prévention des maladies sexuellement transmissibles ;
- Dermatologie pédiatrique et génodermatoses ;
- Thérapeutiques et petite chirurgie dermatologiques, photothérapie, dermatologie esthétique et cosmétologique.

Arrêté du 22 septembre 2004

Un exemple : la maquette de dermatologie et vénéréologie

Phase socle

Connaissances de base dans la spécialité à acquérir

Les connaissances spécifiques sont détaillées dans la plateforme numérique du collège de la spécialité et sont notamment les suivantes :

- Anatomie, physiologie, immunologie de la peau,
- Séméiologie
- Signes anatomopathologiques des dermatoses et des tumeurs cutanées les plus fréquentes
« orientation diagnostique, principes de prise en charge » :
- Urgences dermatologiques
- Dermatoses faciales courantes
- Dermatoses allergiques
- Plaies, troubles trophiques cutanés
- Oncodermatologie

Compétences spécifiques à la spécialité à acquérir,

- soins aux malades hospitalisés
- prise en charge des dermatoses courantes vues en consultation incluant les situations d'urgence
- chirurgie dermatologique
- connaître les indications et savoir réaliser : biopsie cutanée, dermoscopie élémentaire, cryothérapie

Un exemple : la maquette de dermatologie et vénéréologie

Phase d'approfondissement

Connaissances spécifiques à la spécialité à acquérir,

- Renforcement et approfondissement des connaissances de la phase socle
- Acquisition de nouvelles connaissances : Thérapeutique / Dermatologie correctrice et esthétique /Lasers/Place de la recherche en Dermatologie

Compétences spécifiques à la spécialité à acquérir

Les compétences spécifiques sont détaillées dans la plateforme numérique du collège de la spécialité et sont notamment les suivantes :

Gestes et explorations techniques à acquérir :

-Connaitre les indications, modalités de prescription et savoir réaliser de manière adaptée au patient : photothérapie, photothérapie dynamique, dermoscopie, tests allergologiques.

-Connaître les indications et le principe, avoir vu réaliser : exploration photobiologique, sclérothérapie

-En dermatologie chirurgicale et dermatologie esthétique et correctrice, lasers et techniques apparentées.

Avoir réalisé (avec moniteur) : exérèse fusiforme de tumeurs bénignes ou malignes, hémostase au bistouri électrique

Avoir assisté à des séances de différents types de lasers vasculaire, ablatifs, pigmentaire, épilatoire, et participé à leur réalisation (avec moniteur), avoir vu réaliser les techniques de peelings, toxine botulique, comblement et volumétrie

Un exemple : la maquette de dermatologie et vénéréologie

Phase de consolidation

4.3. Compétences spécifiques à acquérir :

Outre les compétences génériques définies aux articles 2 à 4 du présent arrêté, l'étudiant acquiert des compétences lui permettant de se préparer à l'exercice professionnel :

- consultations de dermatologie générale
- interventions de dermatologie chirurgicale et laser
- suivi de patients au stade avancé de cancer cutané
- gestion du ou des secteurs d'hospitalisation
- gestion des situations d'urgence en dermatologie
- participer au moins à trois RCP d'oncodermatologie par semestre
- assister à au moins 1 staff multidisciplinaire par mois
- participation aux séances de bibliographie

Au terme de cette phase, l'étudiant a acquis les compétences nécessaires pour prendre en charge chirurgicalement et suivre la plupart des cancers cutanés qu'il pourra rencontrer dans son exercice professionnel et maîtrise l'ensemble des gestes techniques décrits en phase d'approfondissement.



LA RÉFORME DU 3^{ÈME} CYCLE

DES ÉTUDES DE MÉDECINE